

Le P.A.

Ces deux initiales rappelleront à nos lecteurs, établis depuis assez longtemps dans la région, le souvenir du train qui reliait Arpajon à Paris.

Sous le titre « vieux cartons », la revue « la vie du rail » vient de publier un article dont la documentation donne matière à réflexion.

Dans un temps où les moyens de transports atteignent des vitesses parfois impressionnantes il est amusant d'évoquer cet humble chemin de fer à vapeur, pittoresque, inconfortable, empanaché de fumée, noir de suie, qui à la vitesse commerciale de 20 kms à l'heure assurait encore il y a moins de 30 ans, la liaison omnibus entre Paris et bon nombre de localités de notre banlieue sud.

Ceux d'entre nous qui ont utilisé ses services se souviendront des petites locomotives, avec leurs deux cabines de conduite l'une à l'avant l'autre à l'arrière et de la cheminée en forme de tromblon ; des voitures à voyageurs où s'engageait pour tuer le temps, de longues parties de cartes ; des voitures à impériale en période d'été ; des petits fourgons à bagages plus souvent encombrés de bicyclettes et de voitures d'enfants que de malles et valises ; de tout ce convoi un peu démodé dès l'origine qui, dans un roulement de tonnerre croisait rue adjacentes et voies de tramway coupant la sienne.

Direct entre Bourg-la-Reine et Paris, il conduisait jusqu'à l'Odéon ses voyageurs parisiens ; jusqu'aux Halles entre 1h et 4h le matin, les produits des cultures des environs : fraises, primeurs, potirons, tomates y dominaient suivant les saisons.

Mise en service en mars 1893 de la Porte d'Orléans à Antony la ligne entra en exploitation jusqu'à Arpajon en mai 1894, et rendit pendant de nombreuses années des services reconnus.

La Compagnie s'intégra en 1922 à la T.C.R.P mais les inconvénients de la traction à vapeur, conjugués avec les difficultés naissantes de la circulation routière appelèrent des réformes.

Si dès 1925, la traction électrique fut utilisée entre Antony et la porte d'Orléans, les locomotives à vapeur ne disparurent qu'avec la ligne elle-même, c'est-à-dire en octobre 1936 entre Arpajon et Longjumeau et en décembre de la même année, entre Longjumeau et Antony.

La Compagnie édita un guide de la région dont un exemplaire nous a été communiqué : Le Guide Rose, peut-être parce que la rose est la fleur la plus répandue dans notre région. On y trouve indiqué, avec l'horaire des trains, le prix des places au départ de la Porte d'Orléans qui vers 1900 était de :

| | |
|---------|---|
| 0,35 f. | pour aller de Paris à Antony en 2 ^{ème} classe |
| 0,75 f. | pour aller jusqu'à Longjumeau |
| 1,10 f. | pour aller jusqu'à Montlhéry |
| 1,40 f. | pour aller jusqu'au terminus à Arpajon |

Des abonnements étaient offerts aux voyageurs, avec une réduction de 50% pour les élèves des lycées et institutions.

Ce guide vante les « délicieuses promenades » offertes par le parcours et fournit sur les localités traversées, des renseignements et des notes d'histoire. Il donne de ce temps, les chiffres de la population et nous ne résistons pas à la curiosité de la reproduire :

Nombre d'habitants

| | <u>En 1900</u> | <u>En 1968</u> | <u>En 1975</u> |
|-----------------|----------------|----------------|----------------|
| Grand-Montrouge | 14 317 | 45 324 | 40 397 |
| Bagneux | 1 742 | 38 159 | 40 661 |
| Bourg-la-Reine | 3 649 | 17 908 | 18 469 |
| Croix-de-Berny | 130 | réunie à | - |
| Antony | 2 600 | 56 000 | 57 629 |
| Longjumeau | 2 551 | 13 030 | 18 000 |
| Montlhéry | 2 320 | 3 924 | - |
| Arpajon | 2 790 | 6 576 | - |

On pourra comparer ces chiffres à ceux des derniers recensements et prendre la mesure du changement survenu en un demi-siècle.

L'« Arpajonais » dans sa forme originelle s'est retiré de la circulation il y a donc moins de 25 ans et cela nous semble beaucoup plus lointain.

(l'Observateur)

Liste et renseignements sur les anciens militaires de la république et du 1^{er} Empire de la commune d'Ollainville qui ont droit à la médaille de Sainte-Hélène, dont les noms suivent :

- 1° - Gaunoux J.B., entré au service en 1808, le 4 avril, d'abord dans le train des équipages, blessé à l'affaire de Wagram a ensuite été incorporé dans le train d'artillerie de la Garde Impériale, 1^{er} postillon même année, a fait la Campagne d'Espagne en 1808 et celle d'Allemagne en 1809, rentré à Ollainville en 1811.
- 2° - Gaunoux Louis, entré au service le 1^{er} janvier 1814, dans le 1^{er} régiment des Flanqueurs de la Garde, 4^{ème} Compagnie, rentré le 2 avril 1814.
- 3° - Treille Spire, père, entré au service le 1^{er} mai 1813 dans le bataillon de S. et O., rentré le 22 juillet de la même année.
- 4° - Marchaudon Charles, François, père, entré au service le 2 janvier 1813 dans le 2^{ème} régiment de cuirassiers, 3^{ème} escadron, rentré à Ollainville le 1^{er} avril 1814 et devenu aveugle aussitôt.
- 5° - Allard Georges, Vincent, entré au service de le 20 février 1812 dans le 27^{ème} léger, carabiniers du 4^{ème} bataillon, Chevalier de la Légion d'Honneur, reçu deux blessures, rentré le 10 janvier 1816.
- 6° - Plessis Claude, entré au service en 1809 dans le 1^{er} bataillon de S. et O., Garde mobile, rentré en 1810.
- 7° - Danger J.B., entré au service en janvier 1814 comme Garde nationale dans le bataillon de S. et O., rentré dans la même année.
- 8° - Gaunoux Jacques François, entré au service en 1813 dans le 134^{ème} régiment d'Infanterie de ligne, 6^{ème} Bataillon, et 6^{ème} Cie de Voltigeurs, reçu 2 blessures, rentré en 1815.
- 9° - Barré François, entré au service en 1813, le 10 novembre dans le 34^{ème} régiment de ligne d'abord, ensuite dans le 4^{ème} Léger, 3^{ème} bataillon, 1^{ère} Compagnie, a reçu 2 blessures dont une à Waterloo et l'autre en Champagne, rentré en avril 1815.
- 10° - Bouché Etienne, entré au service le 2 février 1814 dans le 6^{ème} régiment d'Artillerie à pied, rappelé dans les Cent-Jours pour le 1^{er} régiment de Lanciers de la Garde, en qualité de maréchal ferrant, rentré après Waterloo.
- 11° - Labbé Pierre, Denis, entré au service en aout 1809 comme Garde-mobile dans le 1^{er} bataillon de S.et O., rentré en 1810.
- 12° - Tripier Jacques, Pierre, entré au service en 1807 dans le 75^{ème} Voltigeurs de S. et O. et en 1815 rentré le 15 mai dans le 2^{ème} bataillon de S.et O., rentré après Waterloo.
-

Ces médailles de Sainte-Hélène ont été distribuées aux ayants droit ci-dessus nommés par M. le maire le 2 mai 1858.

Le Choléra au Val-Saint-Germain

Sans vouloir un instant diminuer le « pouvoir » de la bonne sainte Julienne, nous ferons remarquer cette coïncidence étrange, pour ne pas dire un comble que le seul cas de choléra signalé en France en l'année 1970 et officiellement reconnu par les médecins de l'hôpital de Dourdan s'est précisément manifesté sur une habitante du Val-Saint-Germain, (Madame Vovard) au lieu même où les foules venaient prier la sainte qui les préservait de ce terrible fléau.

Ajoutons que Madame Vovard s'est très bien sortie de cette maladie contagieuse qui n'est plus pour elle qu'un mauvais souvenir.

(R.D.)

Edit du Roy pour l'établissement d'un grenier à sel en la ville de Dourdan

(Donné à Versailles le 28 janvier 1743)

Louis par la Grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre :

A tous présent et avenir : Salut, sur ce qu'il nous a été représenté que la ville de Dourdan, Généralité d'Orléans, étant la plus grande partie en Beauce, il paraîtrait avantageux d'y établir un Grenier à sel et de la composer de plusieurs paroisses qui sont plus près de cette ville que de celles d'Estampes, Montfort l'Amaury et Chartres, des greniers desquelles elles ressortissent ; que les habitants de ces paroisses trouveraient un avantage considérable dans ce nouvel établissement, par les relations continuelles de commerce qu'ils ont avec la ville de Dourdan à cause de sa Manufacture de bas au mestier et à l'Eguille, et par rapport aux Marchés qui se tiennent tous les samedis en ladite ville qui ne sont fréquentés que par les habitants des environs ; que ces habitants après avoir les uns vendus leurs grains et denrées dans ces marchés, et les autres apporté des deniers de la taille, ou livré leurs ouvrages aux fabricans de bas de ladite ville auront la facilité d'y lever en même temps le sel nécessaire pour leur provision dans frais ni perte de temps au lieu qu'ils sont obligés lorsqu'ils ont besoin de sel, de se transporter exprès à Estampes, Montfort-L'amaury et Chartres, d'où ils sont plus éloignés que Dourdan et ils n'ont d'ailleurs aucune relation de commerce ce qui, outre les dépenses que ce transport occasionne, les détourne de leurs travaux ordinaires ; ces représentations nous ayant paru justes. Nous avons trouvé convenable d'y avoir égard en ordonnant qu'il sera établi un grenier à sel dans ladite ville de Dourdan dont le ressort sera composé de 55 paroisses, dont 37 seront démembrées du grenier à sel d'Estampes, 12 du grenier de Montfort l'Amaury et 6 du grenier à sel de Chartres. A ces causes, et autres, à ce nous mouvans de l'avis de notre Conseil et de notre certaine science, pleine puissance et autorité Royale. Nous avons par notre présent Edit perpétuel et irrévocable dit statué et ordonné, disons, statuons et ordonnons, voulons et nous plaît, qu'à commencer du 1^{er} octobre 1743, il soit, à la diligence de Adjudicataire des Gabelles de France, établi un grenier à sel dans la ville de Dourdan, Généralité d'Orléans, dont le ressort sera entièrement de vente volontaire et sera composé des Paroisses ci-après et des hameaux et lieux en dépendant ; savoir, par démembrement du grenier à sel d'Estampes, de la ville de Dourdan, chef-lieu des paroisses de :

Ablis, Allainville, Angervilliers, Authon, Boinville-le-Gaillard, Breuillet, Breux, Bruyères-le-Chatel, Briis, Forges, Garancières, Hattonville, Chatignonville, Corbreuse, Fontenay-les-Briis, Janvry, la Forest-le-Roy, Launay-Courson, Les Granges-le-Roy, Longvilliers, Parray, Ponthévrard, Rochefort, Roinville, Saint-Arnoult, Saint-Cyr, Saint-Lubin-des-Champs, Saint-Martin-de-Bréthencourt, Saint-Maurice, Sainte-Mesme, Saint-Escobille, Sainville, Sermaise et Vaugrigneuse ;

Par démembrement du grenier de Montfort-l'Amaury, des paroisses de : Bonnelles, Bullion, Clairefontaine, Craches, Gometz-la-Ville, La Selle, les Molières, Limours, Orcemont, Pecqueuse et Sonchamps.

Et par démembrement du grenier de Chartres, des paroisses de : Aunay, Auneau, la Chapelle d'Aunainville, Orsonville, Prunay-sous-Ablis et Saint Symphorien.

Ordonnons que les habitants desdites paroisses et lieux en dépendans seront tenus de prendre et lever leur sel audit grenier de Dourdan, tant pour leur pot et salière que pour leurs salaisons, et qu'il leur sera délivré, à raison de 41 livres le minot, sur le sexte, qui en sera fait et tenu dans la forme ordinaire par le receveur qui sera établi audit grenier à sel que de celui qu'ils auront levé dans ledit grenier, sous les peines portées par l'ordonnance des gabelles et par les déclarations, arrest et réglemens faits en conséquence ; et de la même autorité que dessus... etc.....

(*Mémoires de la Sté Arch. de Rambouillet, 1905, tome 18, p. 386 à 388*)

Les Priapes romains et le culte phallique dans l'Etampois

La tradition rapporte qu'une tour, dite de Brunehaut aurait fait partie, dans l'Etampois, de l'ancienne demeure de la Reine si diversement célèbre. Cette croyance ne repose, il faut bien l'avancer, sur aucun fondement. Cette infortunée princesse a-t-elle porté aide et assistance à des œuvres pieuses de la région, car elle passait pour les historiens de son temps seulement comme étant fort charitable ? La chose est possible ; dans tous les cas la plaine de Brières-les-Scellés n'aurait pas été le théâtre de l'affreux supplice qui termina son existence. C'est l'avis de l'historien paléographe de Montrond. Ce qui est vrai, c'est le séjour des Romains à Brunehaut et notamment à Saint-Phallier ou nous avons vu extraire du sol de grandes tuiles à rebord, il y a environ une quarantaine d'années. Bien antérieurement, il avait été trouvé dans le parc de Brunehaut, en face de la ferme de Saint-Phallier, de nombreuses monnaies à l'effigie des premiers empereurs romains ; un petit mercure en bronze et une divinité accroupie représentant un Priape ou un dieu des jardins, comme eût dit ce brave Rabelais au XVI^{ème} siècle. Le Priape de Brunehaut était la représentation concrète d'un culte phallique à l'époque du Bas-Empire romain et le nom de Pallier donné à la ferme voisine tire son nom de ce Priape relégué aujourd'hui dans la cour de musée d'Etampes. Nous nous sommes laissé dire par un jardinier de Brunehaut qu'il existait autrefois à l'extrémité du domaine dont il avait l'entretien, une vieille chapelle où l'on allait à certaines époques adorer, voire même toucher dans des cas particuliers la petite statue romaine alors christianisée. C'était Saint-Phallier et il jouait à peu près le rôle du fameux Greluchon du Berry de célèbre mémoire.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que l'on constate sur le territoire de bonnes, aujourd'hui Chamarande le Nom de Phalluarde, rappelant encore le culte phallique des romains. On pourrait tout aussi bien rapprocher le Phallier et la Phalluarde susmentionnés du Venant des environs de Villeconin. Il y a là, en effet, un certain Saint-Guerdin qui pourrait bien n'être qu'une réminiscence du culte phallique ; et comme dans les vallées de la Renarde et de l'Orge, à Boissy-le-Sec ; à Venant ; à Villeconin ; à Souzy-la-Briche, à Rimoron, à Favières, à Breuillet, à Egly il y a des traces évidentes du long séjour des romains, nous pouvons légitimement entrevoir ainsi l'existence de l'ancien paganisme romain en ces points de la Gaule.

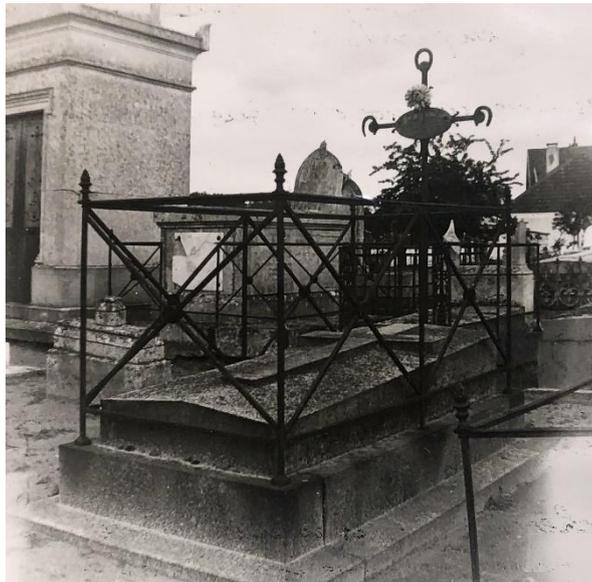
Si nous recherchions plus haut encore des traces de l'adoration d'attributs féconds, nous les trouverions chez les races de Chancelade ou esquimaudes qui ont vécu sur notre sol, il y a une quinzaine de mille ans et qui nous ont laissé des gravures ou des rondes bosses de phallus, sexuels très nettement reconnaissables. Déjà à ces époques millénaires, la fécondité était une sorte de vénération, puisque nous retrouvons des Vénus sculptées dans l'ivoire qui représentent des caractères de stéatomie.

Les romains n'ont fait que continuer traditionnellement le culte du phallus comme nous l'avons constaté chez des amulettes en bronze découvertes à Saint-Rémy-en-Provence et qui ont tout du caractère phallique.

Les Celtes et les Galles de leur côté, ont apporté le culte de leurs divinités indo-européenne avec Cybèle et Maïa qui confondues, avaient trait à l'accroissement. C'est ainsi que les Priapes romains de l'Etampois nous reportent à deux mille ans en arrière.

(Georges Courty, professeur de géologie, ancien habitant d'Egly)

Tombe historique dans le cimetière de Bruyères-le-Châtel



En entrant dans le cimetière de Bruyères-le-Châtel, dans l'allée principale, nous trouvons surmontant la sixième sépulture à main droite, une croix de fer de 2 mètres de hauteur sur 0,75 m de largeur ayant à ses trois extrémités un fer à cheval. Au centre de cette croix se trouve une plaque ovale en fonte sur laquelle nous lisons l'inscription suivante :

**ICI REPOSE LE CORPS DE PIERRE BOITEUX
ANCIEN MARECHAL ET VIEUX SOLDAT DE NAPOLEON
Décédé le 4 AOUT 1849 à l'âge de 69 ANS
PRIEZ POUR LUI
SOUVENIR DE SA VEUVE ET DE SES ENFANTS**

(R. Devevey, 1971)

Exemples à ne pas suivre....

Les hommes célèbres n'ont pas tous été d'excellents élèves. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille imiter leur exemple, du moins dans ce domaine... Sans remonter au temps d'Henri IX où le fameux maréchal de Montmorency ne put jamais apprendre à écrire, la liste de nos contemporains mauvais élèves est particulièrement impressionnante. Passons sur Sacha Guitry qui avoue avoir été mis à la porte de treize lycées, collèges et institutions diverses... Charles Trenet, bien que fils de notaire préférait le ciel bleu le soleil et la lune aux livres de classes.

Passons à l'armée, Le général Weygand fut loin d'être un bon élève. Le directeur de Saint-Cyr pouvait écrire de lui : « il n'y a rien à attendre de ce jeune officier, il sera un poids mort pour l'Armée. » Pourtant il termina sa vie comme membre de l'Académie Française.

Dans le domaine des lettres, André Gide, collectionna la plus belle série de zéros que l'on n'ait jamais vue à l'école alsacienne où il fut élève. Cela ne l'a pas empêché d'avoir le prix Nobel.

Autres tirées du même tonneau ...

Le maître de céans déteste que l'on rappelle qu'il fut un très brillant élève, il bougonne :

Qu'est-ce que cela veut dire ces peaux d'ânes ! Mon maître Bertillon n'était même pas bachelier et Anatole France non plus, quant à Pasteur n'en parlons pas...

Meublons la lacune, Edmond Locard fit toutes ses études à Lyon. Comme premières haies d'obstacles, il franchit les deux premiers baccalauréats, lettres et sciences, qu'il compléta par les secondes parties. Ensuite ? Docteur en médecine et licencié en droit ; Entre temps, pour occuper ses « loisirs », le jeune étudiant tâtait des langues étrangères en passant : il en parle quatre couramment, il en lit et traduit onze autres.

(Terminé le 13 juillet 1977)

